

TOP 5 : Les priorités politiques du DAFC pour le Parlement européen, automne 2020

Voici les priorités essentielles du Conseil danois de l'agriculture et de l'alimentation (DAFC) à Bruxelles pour le printemps 2020.

Green Deal : la politique agricole commune

Le DAFC encourage une politique agricole commune modernisée et simplifiée après 2020, dans le cadre de laquelle les pays devront élaborer un plan stratégique pour implémenter les neuf objectifs de la politique. Il est essentiel pour le DAFC que la politique agricole soutienne un secteur invariablement compétitif qui contribue à la croissance et à l'emploi, en particulier dans les zones rurales. Ce soutien doit être garanti tout en s'assurant que le secteur répond aux objectifs ambitieux d'une transition verte. Malheureusement, la proposition du futur budget agricole prévoit une réduction du montant total, ce qui contrecarre la possibilité de réussite de la stratégie de croissance verte de l'UE au niveau des deux piliers de la politique agricole commune, à savoir le premier pilier, qui englobe notamment l'aide à l'hectare et les nouveaux programmes écologiques, et le deuxième pilier, qui est la politique rurale. Selon le DAFC, l'objectif doit être que la politique agricole de l'UE soutienne la capacité des agriculteurs à produire des marchandises agricoles et des denrées alimentaires durables à des prix compétitifs.

Le DAFC œuvre pour que les plans stratégiques doivent inclure des écoprogrammes ambitieux dans le pilier 1, qui devront servir à implémenter des mesures en faveur de l'environnement et du climat et qui, sans entraîner de redistribution significative, permettront d'octroyer des incitations financières aux agriculteurs, garantissant ainsi les intérêts de ceux-ci et de la société. Cette proposition est cependant loin d'être parfaite. En effet, la compétitivité est menacée et déstabilisée par le fait que les États membres aient la possibilité de transférer jusqu'à 40 % de paiements directs du premier au deuxième pilier, tandis que les gouvernements d'autres États peuvent transférer l'argent dans le sens opposé. Le DAFC suggère alors que cette flexibilité soit supprimée ou limitée. Si cette possibilité est maintenue, les moyens transférés au deuxième pilier devraient au moins être accompagnés d'un cofinancement national obligatoire.

Green Deal : une nouvelle loi climat européenne

Ursula von der Leyen a présenté une proposition de loi européenne ambitieuse sur le climat. Le DAFC soutient l'objectif d'une UE climatiquement neutre en 2050, ainsi qu'une réduction des émissions de 55 % en 2030 – une action commune au sein de l'UE est à la fois bénéfique pour le climat et contribue à garantir des conditions de concurrence plus équitables. Il est en outre gratifiant que la proposition de loi sur le climat de la Commission contienne une référence à l'article 2.1.b de l'accord de Paris qui soutient l'action climatique mondiale « d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire ». Cela exige de continuer à différencier le rapport coût-efficacité lors du partage des objectifs globaux de réduction de l'UE entre le SEQE et les secteurs hors SEQE, d'inclure la sécurité alimentaire comme l'un des critères à prendre en compte dans l'article 3.3 de la loi sur le climat, et d'octroyer aux agriculteurs et aux entreprises alimentaires les outils nécessaires pour s'adapter au changement climatique et produire d'une manière plus efficace sur le plan climatique.

La loi climat de von der Leyen pourrait en outre donner à l'UE l'occasion de se positionner comme un acteur important sur la scène internationale : le climat devrait être une priorité transversale de la politique de l'UE, surtout au niveau des actions menées dans les pays en développement. Malheureusement, l'agriculture et le climat ne sont pas des matières prioritaires de la politique de développement de l'UE. À peine 12 % des ressources du Fond vert pour le climat de l'ONU, auquel les États membres de l'UE sont les plus grands contributeurs, sont consacrés à des projets agricoles. Il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur le financement du climat dans la loi sur le climat.

À plus long terme, le DAFC s'attend à ce que la Commission prenne l'initiative de soutenir le « carbon farming » aussi bien au sein de l'UE que dans les pays tiers. Le stockage du CO₂ est une contribution positive du secteur agricole à l'objectif de neutralité climatique pour 2050. Il est essentiel que les actions en faveur du climat menées par les agriculteurs européens et du monde entier soient reconnues, ce qui peut être fait sous la régie de la réforme du SEQE de l'UE, où la possibilité d'établir un marché des quotas distinct pour les « crédits de stockage » négatifs devrait être explorée.

Green Deal : le commerce fait partie de la solution

S'il existe des différences d'ambition climatique persistantes dans le monde, la Commission a annoncé qu'elle proposerait un mécanisme d'ajustement des limites de CO₂ pour certains secteurs

Le Conseil danois de l'agriculture et de l'alimentation, Bruxelles



Rue du Luxembourg
47-51, 1050 Bruxelles

D: +32 (0)2 230 2705
F: +32 (0)2 230 0143



Annette Toft, directrice

D: +32 (0)2 238 0863
M: +32 (0)4 767 822 98
E: at@lf.dk

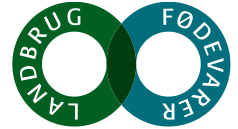


Tobias Gräs, conseiller principal

D : +32 (0)2 238 08 61
M: +32 (0)479 61 04 20
E: tog@lf.dk

The Danish Agriculture & Food Council is a trade association representing agriculture, the food and agro industries. With annual exports in excess of DKK 100 billion and with 145,000 employees, we represent one of Denmark's most important business sectors.

Through innovation and promotion of the industry's contribution to society, we work to ensure a strong position for our members in Denmark as well as in international markets.



afin de réduire le risque de fuite de carbone, lorsque la production de l'UE est remplacée par des importations en provenance de pays tiers.

Le DAFC estime qu'il est important de soutenir un tel mécanisme d'ajustement des limites de CO₂, mais qu'il est essentiel que, dans ce cas, le mécanisme soit conforme aux règles de l'OMC afin qu'il n'interfère pas inutilement avec le commerce international.

L'accord de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur devrait débattu au Parlement européen et au Conseil à partir du mois d'octobre. Avant que la mise en œuvre de cet accord ne soit votée, il est nécessaire d'expliquer en détail l'application des clauses de sauvegarde relatives au climat et au marché contenues dans l'accord du Mercosur et qui concernent notamment la mise en œuvre et la gestion concrètes des contingents tarifaires de l'accord, afin d'éviter que peu d'acteurs majeurs puissent monopoliser les importations totales de viande en provenance du Mercosur.

Maintenir l'accès au marché existant au Royaume-Uni et garantir des conditions de concurrence équitables dans les futurs échanges entre l'UE et le Royaume-Uni est une priorité essentielle pour le DAFC. Cela garantira, d'une part, des échanges commerciaux aussi fluides que possible et, d'autre part, un respect des normes européennes de la part du Royaume-Uni. Nous partageons avec nos homologues britanniques et européens membres du Copa & Cogeca le souhait de normes équivalentes « sur un pied d'égalité » en matière d'alimentation après le 1^{er} janvier 2021. Un Brexit dur fin 2020 serait un défi considérable pour le marché européen, et pourrait nécessiter une intervention politique. Le fonds pour la relance de l'UE devrait être en mesure de soutenir une telle action si nécessaire.

Le secteur danois de l'agriculture et de l'alimentation a tout intérêt à s'assurer un accès aux marchés d'exportations, à maintenir les chaînes d'approvisionnement mondiales et à entretenir de bonnes relations commerciales aussi bien avec la Chine qu'avec les États-Unis. En outre, le DAFC souhaite continuer de mettre l'accent sur l'ouverture de nouveaux marchés, ainsi que l'implémentation d'un accord commercial révisé avec le Mexique, la mise en œuvre d'un accord de libre-échange avec le Vietnam et des négociations en vue de conclure des accords avec certains pays d'Asie du Sud-Est et d'Océanie. En cas de Brexit dur, un meilleur accès au marché dans les autres pays sera déterminant pour les secteurs agricoles et alimentaires danois et européens.

Le DAFC appuie le fait qu'il existe des solutions concrètes à certains des besoins de réforme les plus importants de l'OMC, de sorte que l'OMC puisse continuer d'être le fondement d'une politique commerciale internationale fondée sur des règles.

Le DAFC soutient la mise en place d'un « trade enforcer » fort comme nouveau poste de la politique commerciale de l'UE, afin notamment de veiller à ce que les accords commerciaux soient respectés et mis en œuvre conformément à leurs termes, et qu'en cas de non-respect des accords, l'UE puisse réagir de manière rapide et efficace.

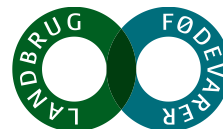
Green Deal : la stratégie « de la ferme à la table » et celle en faveur de la biodiversité

La stratégie « de la ferme à la table » et celle en faveur de la biodiversité visent à renforcer une production alimentaire durable en Europe. C'est un programme que le DAFC soutient. L'UE doit garantir une production compétitive qui permette de fournir des aliments durables et sûrs dans l'UE et au niveau mondial. Concernant les stratégies présentées – notamment les exigences très élevées quant à la réduction des pesticides, des engrais et de la reconversion de terres agricoles – le DAFC demande des analyses d'impact.

En rapport avec les différents objectifs de réduction, le DAFC œuvre pour que les précurseurs soient récompensés. Cela signifie que les pays où des mesures importantes ont déjà été prises en faveur d'une production durable sont récompensés pour leurs efforts. Il peut s'agir, par exemple, d'une utilisation réduite, réfléchie et professionnellement fondée de pesticides et d'antibiotiques. Dans le même temps, la recherche, le développement et les conseils doivent être mis en évidence. Il faut notamment veiller à assurer un accès aux nouvelles technologies, comme les nouvelles techniques de sélection variétale. Cela est essentiel si nous voulons répondre aux exigences élevées de la société. Cependant, ces stratégies ne doivent pas conduire à l'exclusion de notre production agricole, déjà fort efficace au niveau environnemental et climatique. Nous nous réjouissons donc du fait que la stratégie envisage de récompenser les agriculteurs précurseurs qui se sont déjà adaptés.

Le Conseil danois de l'agriculture et de l'alimentation rappellera également à la Commission européenne qu'il est essentiel de protéger le marché intérieur. Il n'est pas question d'y ériger des obstacles, par exemple sous la forme d'une indication de provenance obligatoire.

Le DAFC soutient les efforts visant à inverser la tendance en termes de nature et de biodiversité, et souligne la nécessité d'examiner la possibilité de reconversion de terres agricoles – plus particulièrement dans le contexte de l'action climatique – mais estime qu'il est essentiel que cette action soit fondée sur des principes clés d'inclusion, d'incitations positives, de rémunération, de dialogue et de flexibilité au lieu d'une réglementation contraignante.



Le DAFC soutient un objectif ambitieux de développement du secteur biologique, dans le cadre duquel des initiatives pour stimuler la demande seraient également prises. Il faut veiller à ce que la production biologique reste guidée par le marché afin d'éviter des faillites chez les agriculteurs biologiques.

Les stratégies doivent être envisagées conjointement avec la politique agricole commune de l'UE et avec l'approbation par la Commission européenne des plans stratégiques des États membres qui seront, à l'avenir, une condition préalable au paiement de l'aide agricole. Le DAFC appelle à un équilibre entre l'augmentation des exigences sur la production agricole et la réduction du budget de l'UE pour la PAC.

Green Deal : des solutions aux défis sociétaux fondées sur la recherche

La proposition d'un nouveau budget de l'UE faite par la Commission contient un financement substantiel pour Horizon Europe, le programme-cadre de recherche de l'UE. Nous nous en réjouissons. Le DAFC soutient également la proposition de la Commission d'affecter d'importantes sommes d'argent à la recherche agricole et alimentaire (10 milliards d'euros dans la proposition initiale). La coopération européenne commune en matière de recherche est une nécessité pour trouver des solutions aux principaux défis sociétaux dans les domaines du climat, de la biodiversité, de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la fertilité des sols et du bien-être animal. Le DAFC souhaite que les efforts se multiplient pour impliquer le secteur primaire et l'industrie dans ces activités de recherche.

Il est essentiel que ce « cloisonnement » soit maintenu dans l'accord final sur le budget de l'UE, que le Parlement européen doit approuver.

Posez vos questions au DAFC

Si vous avez des questions concernant les informations ci-dessus ou concernant tout autre dossier au caractère technique ou politique, un expert d'Axelborg (notre siège officiel situé à Copenhague), de SEGES à Aarhus, ou de nos sociétés membres se fera un plaisir de vous répondre.